

SOCIOLOGIE DE L'URBAIN ET DES TERRITOIRES

Pour ce congrès notre RT propose cinq axes de travail dont deux en commun avec d'autres GT et RT, illustrant les thèmes émergeant et structurant de la sociologie urbaine. Les projets de communication, de 3500 caractères maximum, devront s'inscrire dans une démarche sociologique qui implique de préciser, outre la problématique, le type d'enquête et de matériaux mobilisés, ainsi que les principaux apports théoriques. Ils devront indiquer explicitement le ou les axes de rattachement.

Axe 1 : La ville au prisme de ses marchés du logement

Les marchés du logement structurent la ville, spatialement et socialement. Nombre de travaux montrent que la fragmentation socio-spatiale du territoire tend à se renforcer, particulièrement dans les grandes villes, sous l'action des stratégies d'entre-soi et de l'homogénéisation des quartiers en difficulté. Les marchés immobiliers, par leur fonctionnement, participent de cette tendance, par la formation des prix (loyers et prix d'achat). Ceux-ci définissent l'univers des possibles pour les ménages à la recherche d'un logement, traçant des frontières sociales invisibles. Leur évolution générale influe sur les équilibres sociaux de la ville (revalorisation immobilière des quartiers en gentrification, faible prix des zones périurbaines concernées par l'étalement des villes). Quelles sont les relations entre marchés immobiliers et logiques de peuplement, en lien avec l'emploi et les ressources urbaines des villes et des quartiers (transports, équipements, lieux consommation, loisirs, etc.) ? Quel est le poids des acteurs (élus, promoteurs, intermédiaires, etc.) ? Comment s'articulent quantitativement et qualitativement les différents types d'offre (propriété occupante, locatif privé et social) et les contraintes pesant sur les parcours résidentiels ? L'évolution comparée des marchés du travail (requérant plus de flexibilité et de mobilité) et des marchés du logement (de moins en moins fluides) peut être une autre piste à explorer.

Réponse avant le 24 janvier 2011 à : francois.cusin@gmail.com.

Copie : Yankel.fjalkow@gmail.com

Axe 2 : L'équipement cognitif de la ville

Face aux flux et aux environnements urbains, le citoyen du XXI^e siècle dispose d'un choix de plus en plus large d'outils cognitifs pour explorer et vivre la ville. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) permettent de se repérer et de repérer les autres, de s'approvisionner en marchandise, de tisser des relations sociales. Les sites de rencontre, les téléphones portables et la géolocalisation ont suscité de multiples imbrications et fusions entre espaces matériels et virtuels. Qui utilise ces technologies et quelles pratiques de la ville cela induit-il ? Comment influent-elles sur les relations sociales en milieu urbain ? Mettent-elles à l'épreuve la manière classique dont la sociologie urbaine définit ces dernières, c'est-à-dire – depuis Wirth – comme tendanciellemment segmentaires, anonymes et superficielles ? Les réseaux communautaires électroniques s'inscrivent-ils aussi dans le territoire ? Contribuent-ils à un sentiment de sécurité, voire à des dynamiques d'agrégation sociale ? Chacun, adulte ou enfant, pouvant être localisé dans ses déplacements, être conduit à décliner son identité, voire à s'afficher, comment se déclinent désormais l'urbanité et l'anonymat au sein de la foule. Si les nouvelles technologies sont inégalement distribuées,

pallient-elles ou renforcent-elles d'autres inégalités telles que la ségrégation urbaine ? Quels rôles jouent-elles dans les mobilisations locales ? C'est à ce type de questions qu'il s'agira ici d'essayer de répondre, afin de comprendre comment les NTIC reconfigurent (ou pas) les usages de la ville, et transforment éventuellement de nouvelles formes de lien social en lien local.

Réponse avant le 24 janvier à bruno.cousin@univ-lille1.fr

Copie : Yankel.fjalkow@gmail.com

Axe 3 : Usages professionnels de la sociologie urbaine

La sociologie urbaine se caractérise par la diversité de ses publics et de ses cadres d'exercice . Outre l'enseignement et la recherche académique, les pratiques sociales ont largement validé l'inscription de la sociologie urbaine dans le champ d'intervention des pouvoirs publics. Quelle place les écrits sociologiques et les sociologues occupent dans le champ de l'intervention politique sur l'espace urbain ? Celle-ci a-t-elle évolué et selon quels paramètres ? Quelles postures les sociologues sont-ils conduits à développer dans le champ de l'expertise dans un cadre privé ou public (consultance) ? Quels savoirs théoriques et pratiques sont-ils amenés à exposer ? L'apparition de sociologues académiques dans le champ de la consultance questionne l'usage de la discipline, la mobilisation de concepts et de méthodes, leur traduction. Comment la sociologie urbaine est mobilisée, comment celle-ci utilise la place qui lui est faite dans la cité et comment éventuellement elle se transforme au contact de ce mode d'intervention ? En croisant les intervenants sur le marché de l'intervention privé, la sociologie urbaine n'est-elle pas conduite à des formes d'hybridation ?

Réponse avant le 24 janvier 2011 à : Yankel.fjalkow@gmail.com

Copie : Yankel.fjalkow@gmail.com

Axe 4 : Nouveaux territoires migratoires aux marges des villes :

expériences urbaines et gestion politique

(en lien avec le RT 2)

On partira d'une réflexion sur la stratification des marges urbaines. Des campements illicites aux quartiers d'habitat populaire, les formes d'inscription des migrants dans les villes sont multiples, plus ou moins visibles et institutionnalisées. Si les territoires investis sont bien souvent des lieux précaires, lieux de première installation et d'accueil des migrants, ils se juxtaposent à des espaces de plus forte stabilité, d'assignation à résidence, de mise sous contrôle. Est-ce à dire que, dans un contexte de mondialisation des villes, les stratifications sociales situées sont devenues obsolètes ? La situation réservée en France et ailleurs dans le monde à certaines catégories de population flottantes, comme les Roms, mais aussi les "sans-papiers", suggère la prégnance de la négation du droit à la ville et interroge sur le rôle du politique. Mais une attention fine aux processus de peuplement invite aussi à identifier, d'autres types de relations, de parcours et d'occupation de l'espace qui échappent en partie aux logiques de contrôle et participent, au-delà de l'économique, à la constitution de territoires transnationaux et de cohabitations plurielles avec les non-migrants. Au fond, il s'agit

d'introduire l'idée d'une migration agissante, initiatrice de nouveaux rapports à la ville et d'inscription dans l'économie morale des droits urbains.

Réponse avant le 24 janvier à : agnesdeboulet@wanadoo.fr,
Michel.Kokoreff@wanadoo.fr, mazzella@msh.univ-aix.fr (pour le RT2)

Copie : Yankel.fjalkow@gmail.com

Axe 5 : Inégalités, expériences urbaines et justice sociale (en lien avec le GT 44)

L'analyse sociologique des inégalités et des expériences urbaines intègre de plus en plus d'approches en termes de justice sociale et de discriminations. Ainsi, les inégalités de positions et de dotations sont davantage articulées aux différents types d'espaces urbains, et à la façon dont les habitants interprètent et vivent ces inégalités. La perception en termes d'inégalités de classe et de domination semble marquer le pas au profit d'une interprétation en termes de discrimination, avec des effets profonds sur le sens de la justice et les dimensions mobilisées pour les décrire (ethno- raciale, genre, génération, quartier, origine sociale). Ce processus a bien évidemment des conséquences sur les pratiques, notamment dans les domaines de l'éducation, du logement, de la sécurité et du rapport à la police, ou encore de l'engagement politique. Cette session propose de rassembler des travaux empiriques renvoyant à ces questionnements à partir d'enquêtes réalisées sur tous les types de contextes urbains, qu'il s'agisse de la France ou d'autres pays. Trois axes seront privilégiés :

- Justice sociale et différenciation des espaces. Comment intégrer la dimension normative de l'étude des inégalités à l'analyse des ségrégations et des inégalités spatiales ? Comment la nature de ces inégalités est-elle construite et affectée par les divers acteurs et processus qui concourent à la formation de la valeur sociale des espaces (politiques urbaines, inégalités de l'offre scolaire, localisation des ressources économiques, des bassins d'emploi, etc.),
- Expérience des espaces et sens de la justice. Comment analyser l'expérience de l'injustice référée aux inégalités spatiales? Quel regard "normatif" les habitants développent-ils sur les différentes caractéristiques de leurs espaces et sur les institutions qu'ils y rencontrent ?
- Sentiments de justice et action. Comment les sentiments de justice et d'injustice affectent-ils les conduites des acteurs ? Quelles conséquences pour l'interprétation des phénomènes de violence urbaine et plus généralement des mobilisations collectives ? Comment ces sentiments affectent-ils leur rapport aux institutions, aux politiques sociales, urbaines, éducatives ?

Réponse avant le 24 janvier 2011 à :

marco.oberti@sciences-po.fr, clement.riviere@sciences-po.org, Régis Cortéséro (GT 44) :
regis.cortesero@wanadoo.fr

Copie : Yankel.fjalkow@gmail.com